

Tours, le 29/09/2025

Lettre de mission

Mme Cécile BOULAIRE
Chargé de mission relations avec l'INSPE

L'université de Tours entretient des liens nombreux et très étroits avec l'INSPE-CVL (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Centre Val de Loire), qui est une composante de l'université d'Orléans et qui a la mission, dans l'académie d'Orléans-Tours, de former les enseignants du primaire, du secondaire, les conseillers principaux de l'éducation ainsi que des formateurs.

Dans ce contexte, la mission que j'ai le plaisir de vous confier est celle de chargée de mission responsable des relations avec l'INSPE au sein de l'université de Tours. Cette lettre a pour objectif de vous présenter le cadre de cette mission transversale ainsi que les actions à mener à court et moyen termes.

Périmètre de la mission et référent

L'Université de Tours est un acteur majeur de la formation des enseignants du premier et du second degré dans la région académique et ses actions doivent être pilotées et coordonnées en tenant compte des liens très forts qui l'unissent à l'Université d'Orléans. Dans le contexte de la réforme de la formation initiale des professeurs, en particulier, il est nécessaire de veiller à l'élaboration d'une offre de formation cohérente et coordonnée entre les différents acteurs que sont les deux universités, l'INSPE CVL et le rectorat.

Actions à mener

Axe 1 : Accompagnement de la mise en place de la réforme

La réforme de la formation initiale des professeurs a fait l'objet d'un décret paru le 17 avril 2025 mais ses contours exacts restent à préciser.

Dans ce cadre, la mission prévoit de :

- Coordonner les échanges avec les différents acteurs internes (composantes, directions de départements et de filières) et externes (INSPE)
- Contribuer à la veille informationnelle
- Participer à la réflexion stratégique de l'équipe en lien avec la VP en charge des formations
- Contribuer à l'élaboration de la nouvelle offre de formation

Axe 2 : Suivi de la réforme et poursuite des réflexions sur la formation initiale et continue des professeurs

Une fois la réforme mise en place, un suivi sera nécessaire et une réflexion concernant les formations offertes dans le cadre de la formation initiale et continue des professeurs. Il s'agira de :

- Poursuivre la réflexion sur les liens entre université et INSPE concernant la formation initiale des professeurs
- Assurer la coordination des actions entre les différents acteurs
- Mener une réflexion sur les améliorations qui pourraient être apportées



Cette mission requiert une approche concertée et collaborative et sera rattachée à la Vice-Présidence Formations et à la Direction de la Formation (DIFOR).

La présente mission est conclue pour une durée d'un an renouvelable, en fonction du contexte et de l'avancée de celle-ci. Votre mission fera l'objet d'un compte rendu annuel qui sera présenté au conseil d'administration.

Décharge de service associée à la mission : 48h eq. TD

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informée de manière régulière de vos avancées, je vous prie de croire, Madame la chargée de mission, chère collègue, à l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Roingeard
Président de l'Université de Tours

